

Politique environnementale

2025

- ■ ■ "La performance d'une entreprise ne se limite plus à ses résultats financiers. Aujourd'hui, intégrer une approche responsable et durable est essentiel pour assurer un succès durable.
- ■ ■ Chez Esker, nous investissons en permanence pour préparer l'avenir et garantir une croissance pérenne.
- ■ ■ Notre innovation repose sur l'ouverture et la collaboration avec nos partenaires externes : chaires de recherche, fournisseurs, écoles et partenaires technologiques, afin d'anticiper au mieux les besoins de nos clients.

Avec notre solution de dématérialisation des processus de gestion, nous contribuons activement à la réduction de l'usage du papier et à la lutte contre la déforestation. Nous appliquons aussi ces engagements à notre propre fonctionnement, en optimisant notre consommation énergétique et en recyclant les déchets de nos usines courriers.

Grâce aux analyses d'impact et aux évaluations environnementales menées sur notre site de Villeurbanne, ainsi qu'à notre certification ISO 14001, nous avons amélioré notre performance environnementale. Ces actions nous permettent de bâtir un modèle de développement plus responsable et durable."

Notre politique environnementale s'articule autour de deux grands axes principaux :

1. La maîtrise et la réduction de notre impact environnemental

- Diminution de notre consommation énergétique.
- Maîtrise de l'impact environnemental lié aux déplacements de nos collaborateurs.
- Sensibilisation et implication de nos collaborateurs dans notre démarche d'amélioration environnementale.
- Optimisation de nos bureaux et usines pour réduire leur empreinte écologique.
- Collaboration avec des fournisseurs et sous-traitants soucieux des enjeux environnementaux.
- Prise en compte de l'impact environnemental de nos produits et prestations dans une perspective globale dès leur conception.
- Engagement auprès d'organismes participant à la protection de l'environnement.

2. Le respect de la réglementation environnementale

- Tri des déchets et rationalisation de leur élimination.
- Suivi des déchets dangereux et non dangereux dans un registre dédié.
- Élimination des déchets par des sociétés spécialisées agréées.
- Suivi rigoureux de nos obligations réglementaires environnementales.
- Suivi réglementaire rigoureux de nos installations électriques et de protection contre l'incendie.

En tant que Président du Directoire d'Esker, je m'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de soutenir cette politique pour la protection de l'environnement en général mais également pour, d'une part, réduire de manière continue notre impact environnemental et, d'autre part, respecter la réglementation environnementale qui nous est applicable.

Le 10 mars 2025

Jean-Michel Bérard

Fondateur et Président du Directoire